

Youth Partnership

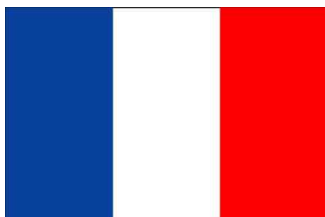
Partnership between the European Commission
and the Council of Europe in the field of youth



FICHE D'INFORMATION

MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA JEUNESSE

FRANCE



Dernière mise à jour :

Novembre 2012

Par

INJEP : Observatoire de la jeunesse

Solange FOURCOUX

(MSJEPVA-DJEPVA- Correspondant EKCYF)

TABLE DES MATIERES

1. Promotion et soutien à la recherche dans le champ de la jeunesse	2
2. Bases légales pour une approche fondée sur des faits des politiques de jeunesse	3
3. Structures et acteurs qui jouent un rôle pour une meilleure connaissance des jeunes	3
3.1. Départements universitaires qui collectent des connaissances sur la jeunesse :	3
3.2. Structures publiques et semi-publiques concernées par la recherche dans le domaine de la jeunesse, y compris entreprises publiques	4
3.3. Organisations non gouvernementales concernées par les questions de jeunesse	9
3.4. Entreprises privées concernées par la recherche jeunesse	11
3.5. Organismes de statistiques collectant des statistiques jeunesse	12
3.6. Annuaire des chercheurs jeunesse nationaux	13
3.7. Réseau national des chercheurs jeunesse	13
3.8. Réseaux transnationaux de recherche jeunesse pertinents au regard des réseaux nationaux	13
3.9. Réseaux de connaissance soutenant les politiques de jeunesse	14
4. Promotion et soutien des chercheurs jeunesse et autres acteurs qui travaillent pour une meilleure connaissance de la jeunesse.	14
5. Publications et informations disponibles dans le domaine de la jeunesse/sur la jeunesse	15
5.1. Collecte de données offrant des statistiques « jeunesse » à jour :	15
5.2. Rapports jeunesse sur une base régulière	17
5.3. Journaux et revues sur la recherche jeunesse	17
5.4. Selon ces publications et collectes de données récentes : quels sont les thèmes prioritaires dans le domaine de la recherche jeunesse en France :	18
6. Diffusion de la connaissance dans le domaine de la jeunesse	19
6.1. Portails informatiques et bases de données en ligne pour une meilleure compréhension de la jeunesse	19
6.2. Autres	19
7. Bonnes pratiques stimulant une meilleure connaissance de la jeunesse	20

1. Promotion et soutien à la recherche dans le champ de la jeunesse

Il n'existe pas de stratégie gouvernementale ou de programme spécifique pour promouvoir et soutenir la recherche dans le champ de la jeunesse. La recherche en France est dispersée, d'une part en raison de l'organisation de la recherche elle-même entre universités, CNRS et organismes publics ou privés, d'autre part, en raison de l'ambiguïté existant en France autour des termes « jeunes » : classe d'âge ou processus d'intégration des jeunes que l'on considère comme un ensemble hétérogène.

Toutefois, l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP) établissement public sous tutelle du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, à travers les compétences d'observatoire qui lui sont attribuées, assume une mission de recherche et de valorisation de la recherche dans le champ de la jeunesse.

Le décret n° 2010-98 du 26 Janvier 2010 définit cette mission et la création d'un conseil scientifique composé de chercheurs d'universités ou du CNRS :

Article 2 :

« L'établissement a pour mission d'observer et d'analyser les pratiques et les attentes des jeunes, les politiques publiques et les actions qui leur sont destinées (...) Il réalise et diffuse les études et analyses conduites dans ces domaines. Il contribue à la connaissance et à l'analyse des politiques en faveur de la jeunesse des autres pays »

Article 9 :

« Un conseil scientifique est créé au sein de l'établissement. Sa composition et son fonctionnement sont précisés par arrêté du ministre chargé de la jeunesse. Il se réunit au moins deux fois par an.

(...)

Il propose des orientations en matière de recherche et formule des recommandations sur les champs d'étude qu'il juge prioritaires.

Il est associé à la définition des études conduites par l'établissement notamment celles faisant l'objet de bourses ou d'appels à projets. Il contribue à l'évaluation des travaux de recherche et d'études qui ont été menés par l'établissement.

Depuis la fin 2010, l'INJEP s'est vu confier la fonction d'observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, fonction organisée autour de trois missions : mission observation-évaluation, mission valorisation-diffusion, mission documentation, avec une chef de projet « observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse » (F. Labadie).

2. Bases légales pour une approche fondée sur des faits des politiques de jeunesse

Il n'y a pas de diagnostic préalable à la création d'un programme spécifique mais le ministère a commandé à l'INJEP un rapport biennal sur l'état de la jeunesse en France, (1^{ère} édition en 2012, (cf.7), la réalisation d'un tableau de bord statistique et la production de synthèses, en plus des travaux antérieurement portés par l'INJEP, notamment sa revue de recherche *Agora/débats jeunesse* dont les articles sont accessibles sur www.cairn.info.

3. Structures et acteurs qui jouent un rôle pour une meilleure connaissance des jeunes

3.1. Départements universitaires qui collectent des connaissances sur la jeunesse :

La recherche sur les jeunes souffre comme le souligne un chercheur d'un « défaut d'ancrage institutionnel ».

L'[EHESP](#) a créé une chaire d'enseignement supérieur sur la jeunesse unique en France, elle délivre un master et a été inaugurée en novembre 2012. Cette chaire bénéficie des soutiens de la Région Bretagne, du CRIJ Bretagne, de la DRJCS Bretagne. Elle est actuellement portée par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé publique avec le concours des universités de Rennes1, Rennes2, et de l'université de Bretagne occidentale. Au sein de l'EHSP le Département des sciences humaines, sociales et des comportements de santé, à l'initiative de la création de cette chaire Jeunesse, participe aux principaux réseaux de recherche nationaux et internationaux. La titulaire de cette chaire est Patricia Loncle.

L'[AFS](#), l'Association française de sociologie, contribue à rassembler les chercheurs et enseignants universitaires concernés au sein d'un groupe thématique : « Jeunesse, âges de vie, générations » animé par V. Becquet, B. Roudet et S.Gaviria, ainsi que pour partie dans le Groupe thématique « sociologie de l'éducation et de la formation » animé par H.Buisson–

Fenet et Y. Dutercq. (cf. le site de l'AFS et se référer au menu pour accéder aux groupes et réseaux thématiques).

Les « Rencontres Jeunes et sociétés en Europe et autour de la méditerranée » ont aussi vocation à rassembler des chercheurs venus d'horizons différents mais à forte composante universitaire ; en 2012 ces rencontres se sont déroulées à Barcelone, les prochaines auront lieu en 2014 à Poitiers.

Outre les travaux de chercheurs au sein des départements universitaires, Il existe quelques laboratoires CNRS qui consacrent une partie plus ou moins importante de leurs travaux aux questions de jeunesse à titre d'exemples on peut citer :

- le [CERLIS](#), Paris V, Centre de recherche sur les liens sociaux,
- le [CEVIPOF](#), Centre de recherches politiques de sciences po,
- le [LEST/CNRS](#), Laboratoire d'économie et de sociologie du travail,
- le [CADIS](#), Centre d'analyse et d'intervention sociologique,
- le [LISE/CNRS](#), Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique,
- le [GEMASS](#), groupe d'études des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne,
- le [Centre Emile Durkheim à Bordeaux](#),

Citons aussi l'ARVAL, association pour la recherche sur les systèmes de valeurs, qui regroupe des universitaires et des chercheurs issus de laboratoires de toute la France.

Une liste exhaustive n'est pas possible. Les laboratoires concernés en effet ne se consacrent pas aux seules problématiques de jeunesse.

3.2. Structures publiques et semi-publiques concernées par la recherche dans le domaine de la jeunesse, y compris entreprises publiques

La principale structure publique, en dehors de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique établissement public à vocation scientifique, consacrée à la construction de la connaissance et la recherche sur la jeunesse est :

- L'[INJEP](#) : Institut national de la Jeunesse et de l'Education populaire :

Les thèmes de travail 2011, 2012 et actuellement en cours sont déclinés à partir de 3 grands axes :

- analyser les comportements et les valeurs des jeunes,
- étudier les parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes,
- analyser la transversalité des politiques de jeunesse et leurs articulations.

Le programme d'activités 2013-2015 prévoit les axes thématiques suivants :

- construction identitaire : sociabilités, culture et engagement,
- éducation, autonomie, cohésion sociale : entre enjeux sociaux et politiques,
- mobilités et territoires : entre ouverture et fermeture au monde,
- rapports au travail et à l'entrepreneuriat,
- portrait de la jeunesse.

- L'[IFE](#) : Institut français de l'éducation (anciennement INRP), sous tutelle du ministère de l'Education nationale, rattaché à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, travaille essentiellement sur les questions d'éducation. L'IFE est une structure nationale de recherche, de formation et de médiation des savoirs en matière d'éducation fondée sur l'interaction avec les communautés éducatives grâce aux professeurs associés et détachés. Des groupes de travail ont été créés pour développer des thématiques émergentes par exemple : « pédagogie de l'enseignement supérieur », « lire et écrire à l'école primaire », « le bonheur à l'école » etc. Il existe par ailleurs un projet d'observatoire des politiques éducatives locales en partenariat avec l'INJEP.

-La [PJJ](#) : Direction de la protection judiciaire de la jeunesse du ministère de la Justice, dont le programme 2011-2012 oriente ses recherches sur les comportements à risques, la délinquance, les logiques et dynamiques du contrôle socio-spatial des jeunes des classes populaires.

D'autres structures publiques produisent de la recherche institutionnelle, on citera des services qui ne sont pas spécialisés sur la jeunesse mais qui réalisent des travaux portant directement ou indirectement sur les jeunes :

-Le [CEREQ](#) : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications, sous tutelle des ministères de l'Education, du Travail et de l'Emploi.

Les thèmes principaux et récurrents sont les suivants : insertion professionnelle et début de carrière, formation tout au long de la vie, métiers, qualifications et compétences, orientation.

En 2012, des thèmes tels que l'apprentissage, le décrochage scolaire, l'accès au logement des jeunes en alternance, l'insertion des sortants de l'enseignement supérieur, la mobilité internationale des jeunes ayant moins d'opportunités, l'orientation des jeunes ruraux ont été abordés et ont donné lieu à des publications dans la revue [BREF](#).

-L'[INED](#) : Institut d'études démographiques. Des projets sont en cours sur les thèmes : « vieillissement de la population et relations intergénérationnelles dans les pays du sud », « Histoire familiale et relations intergénérationnelles », « Générations et genre », « les enfants et leur famille », « Age, genre et inégalités » ainsi que des recherches impliquant des suivis d'enfants pendant vingt ans.

-L'[INPES](#) : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé sous tutelle du ministère de la Santé. Cet institut dont une des missions essentielle est l'éducation à la santé est amené à mettre en œuvre d'importantes enquêtes récurrentes (en partenariat avec des partenaires nationaux et internationaux tels que l'[INSERM](#), l'[OFDT](#), l'[OMS](#)) : citons [ESCAPAD](#) sur la santé et les consommations, les Baromètres santé. Ces enquêtes ainsi que certaines recherches peuvent apporter un éclairage particulier sur les jeunes comme l'enquête [ESPAD](#) sur les comportements et attitudes en matière d'usage de substances par les adolescents ou l'enquête [HBSC](#) sur la santé des élèves de 11 à 15 ans tous les 4 ans Des travaux de recherche plus ponctuels construisent également de la connaissance sur les jeunes.

-L'[INVES](#) : Institut national de veille sanitaire, placé sous la tutelle du ministère chargé de la Santé, apporte des éléments de connaissance sur la santé des jeunes

-L'[IRDES](#) : Institut de recherche en économie de la santé,

-Le [CCE](#) Centre d'études de l'emploi, est un organisme public qui produit de la connaissance sur l'emploi et les politiques de l'emploi. Il est amené à travailler sur les jeunes, récemment il a produit un travail sur « l'effet sur l'emploi des emplois-jeunes »,

-L'[INETOP](#) : Institut national d'étude du travail et de l'orientation professionnelle, est rattaché au [CNAM](#) et publie la revue : « orientation scolaire et professionnelle ».

Les services d'études et de recherches des ministères apportent des connaissances partielles sur les jeunes :

- La **MEOS**, Mission des études, de l'observation et des statistiques du ministère des Sports de la Jeunesse , de l'Education populaire et de la Vie associative produit des statistiques sur la pratique sportive et contribue à valoriser les « chiffres-clés » plus généralistes sur les jeunes sur le site : http://jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres_cles_jeunesse_2012.pdf

-La **DGESIP** : Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,

-La **DARES**, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques du ministère du Travail dispose de travaux concernant indirectement les jeunes notamment les jeunes en difficulté : par exemple, récemment, « apprentissage », « activité des missions locales », « L'emploi des jeunes (10 ans de politiques d'emploi des jeunes) »,

-Le **DEPS**, Département des études, de la prospective et des statistiques, participe à une meilleure connaissance des jeunes, à travers des enquêtes globales sur les pratiques culturelles des français (avec un focus sur les jeunes) Sont en cours, les travaux de S.Octobre sur les pratiques culturelles des jeunes et le genre, ainsi qu'une exploitation secondaire des pratiques culturelles des français en partenariat avec l'INJEP sur le cosmopolitisme et la mondialisation de la culture (concernant les jeunes),

- La **DEPP**, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Education nationale met à disposition des chercheurs les statistiques concernant l'ensemble du système éducatif. Cette direction dispose d'une mission de pilotage des études et des recherches sur l'éducation et la formation et à ce titre soutient des travaux de recherche sur les jeunes dans le système éducatif. Les thèmes traités en 2012 portent essentiellement sur : « le climat scolaire, les violences à l'école » ; « les compétences acquises dans l'éducation formelle et non-formelle » ,

- La **CNAF**, Caisse Nationale des Allocations Familiales, représente la branche famille de la Sécurité Sociale, elle dispose d'une direction des statistiques, des études et de la recherche et à ce titre peut ponctuellement soutenir ou produire des travaux concernant les jeunes des thèmes comme la parentalité, « les enfants et la mixité sociale dans les quartiers gentrifiés à Paris, Londres et San Francisco » ou « famille et délinquance des jeunes » qui ont été récemment soutenus par la CNAF et fait l'objet de « dossiers d'études » ,

L'agence gouvernementale [LACSE](#), Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, participe partiellement à la connaissance des jeunes à travers des études ou des soutiens à la recherche comme récemment sur la discrimination dans le champ scolaire,

le [CAS](#), Centre d'Analyses Stratégiques, est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du premier ministre. Cette institution ne travaille pas directement sur les jeunes mais peut aborder dans ses notes d'analyse, ses colloques ou séminaires, des problématiques concernant les jeunes, par exemple en 2012 les thèmes suivants ont été traités : « le soutien à la parentalité dans une perspective internationale », « l'hypersexualisation de l'espace public, comment protéger les enfants ? », « Quel avenir pour l'accueil des jeunes enfants ? ».

Les services extérieurs des ministères, ainsi que des structures comme les ARS (Agences régionales de la santé) peuvent apporter des éléments de connaissance sur les questions de jeunesse.

Un certain nombre de structures sont des lieux de débats et de diagnostics entre des acteurs de la vie économique et sociale et proposent des rapports, des contributions qui peuvent apporter des éclairages sur les jeunes tels les organismes suivants :

-Le [CESE](#), Conseil économique, social et environnemental, est l'assemblée consultative en France sur l'ensemble des questions économiques, sociales et environnementales. Il publie des avis, résultats de travaux rassemblant des représentants des forces vives de la nation. En 2012, il a produit des avis sur les thèmes suivants : l'emploi des jeunes, la démocratisation de l'enseignement supérieur, les droits sociaux des jeunes, la mobilité des jeunes, les inégalités scolaires. Il existe des conseils régionaux, économiques, sociaux et environnementaux qui produisent régulièrement des travaux sur les questions de jeunesse,

-Le [COE](#) : Conseil d'orientation pour l'emploi, il a publié en 2011 un rapport sur l'emploi des jeunes,

Des Observatoires peuvent aussi construire de la connaissance sur les jeunes :

-L'[ONPES](#) : Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, cet organisme promeut la connaissance sur la pauvreté et l'exclusion, il ne réalise pas de recherches, mais confie des études à des organismes choisis sur appels d'offre. Il peut aussi valoriser des

travaux réalisés par des associations comme pour le rapport « jeunes, une génération précaire » réalisé par le Secours Catholique en 2011. On peut trouver des données sur les jeunes dans les rapports proposés par cet organisme,

-L'[ONDRP](#) : Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, est un département de l'[IHESI](#) qui publie régulièrement des rapports et des données sur ce thème avec des focus sur la délinquance des jeunes,

-L'[OVE](#) : Observatoire de la vie étudiante, rattaché au ministère de l'Education nationale, qui rassemble, synthétise et fait réaliser ou réalise les informations concernant les étudiants et les conditions de la vie étudiante. En 2012 outre des données récurrentes sur la vie étudiante, un rapport sur la mobilité des étudiants a été publié,

-L'[ONED](#) : Observatoire national de l'enfance en danger, est un GIP qui fait mener des recherches sur appels d'offre,

-L'[ODAS](#) : Observatoire de l'action sociale décentralisée, apporte des ressources, et à travers des commissions thématiques, peut aborder des thématiques autour de l'enfance et de la jeunesse.

3.3. Organisations non gouvernementales concernées par les questions de jeunesse

Les associations et mouvements de jeunesse, les organisations non gouvernementales sont en général impliqués dans la construction de la connaissance sur les jeunes, en particulier les réseaux qui s'adjoignent, pour des travaux ou colloques et séminaires, des chercheurs universitaires :

-[AFEV](#) : l'association de la fondation étudiante pour la ville, a lancé en 2012 l'observatoire de la responsabilité sociétale des universités, l'observatoire du refus de l'échec scolaire, et l'observatoire de la jeunesse solidaire.

-[Ligue de l'enseignement](#),

-[Confédération des maisons de jeunes et de la culture](#),

-[CEMEA](#), Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active,

-[FRANCAS](#),

- les [différents mouvements scouts](#),
- les mouvements ruraux comme la [FNFR](#) (fédération nationale des foyers ruraux),
- [MRJC](#), mouvement rural de la jeunesse chrétienne,
- [JOC](#), jeunesse ouvrière chrétienne,
- [ANACEJ](#), l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes,
- [Fédération Léo Lagrange](#).

Ces associations sont regroupées au niveau national au sein du [CNAJEP](#), Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Représentant les associations auprès des pouvoirs publics, des instances paritaires et inter-associatives, le CNAJEP est responsable en France de la conduite du dialogue structuré. Réunis en Agorajep, le CNAJEP ou les instances régionales, (CRAJEP), et les associations traitent de thèmes tels que « pour un nouveau pacte social pour la jeunesse » (au CESE), « la jeunesse au cœur des élections législatives », « éducation populaire, volontariats, échanges et solidarité internationale » pour l'année 2012.

Les CEMEA, les Francas, et la Ligue de l'enseignement développent un observatoire des politiques éducatives territoriales.

-L'association [France-Volontaires](#) regroupant les associations impliquées dans la solidarité internationale, a lancé en 2012 un observatoire de l'engagement volontaire et solidaire à l'international et publie prochainement un atlas de l'engagement volontaire.

En 2012, 70 associations se sont regroupées pour lancer l'appel à un « Big Bang des politiques de jeunesse ».

Quelques grandes associations généralistes peuvent fournir par ailleurs des statistiques et des travaux apportant un éclairage spécifique sur les jeunes :

- [Secours catholique](#), (qui a analysé particulièrement la pauvreté des jeunes),
- [ATD quart Monde](#), [Emmaüs](#),
- [Fondation abbé Pierre](#),
- [Secours Populaire](#),
- [Familles rurales](#), etc.

3.4. Entreprises privées concernées par la recherche jeunesse

-L'ARVAL, association pour la recherche sur les systèmes de valeurs, réunit un groupe de chercheurs et d'enseignants en sociologie et sciences politiques appartenant à des universités ou des laboratoires de recherche situés dans différentes villes de France métropolitaine. Cette équipe réalise tous les neuf ans une grande enquête « les valeurs des français », enquête qui s'insère dans un ensemble plus large : les valeurs des européens. Grâce à un questionnaire commun à plusieurs pays et à des générations différentes, les comparaisons permettent les évolutions dans le temps sur près de trente ans. Depuis 1999, l'INJEP est partenaire des enquêtes « Valeurs » et apporte son appui financier, et un chercheur de l'INJEP a codirigé l'analyse secondaire des résultats pour les jeunes de 18 à 29 ans. Ces derniers travaux sont publiés à la Documentation française : « Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes français depuis 30 ans ».

Des Fondations telles que:

-[Fondation de France](#), qui travaille sur la vie associative, les valeurs des jeunes et l'engagement des jeunes.

-[FONDAPOL](#), Fondation pour l'innovation politique, a publié des enquêtes sur la jeunesse du monde, les valeurs des jeunes, la scolarité.

-[Fondation Wyeth](#), spécialisée sur les problèmes de l'adolescence

On peut citer les Think tank tels que :

-Terra nova (sur les thèmes de l'adolescence et de l'autonomie des jeunes au service de l'égalité).

-la Forge (l'insertion des jeunes comme phénomène planétaire),

-la Fondation Copernic (l'éducation),

-la Fondation Jean Jaurès (en 2012, un ouvrage sur le « décrochage scolaire », et sur « être jeune en France »).

Ces structures, de manière épisodique à l'occasion de colloques ou notes, abordent des questions partielles concernant les jeunes en faisant appel le plus souvent à des universitaires. Elles valorisent et parfois publient des recherches menées à l'université plutôt qu'elles ne

construisent la recherche et la connaissance sur les jeunes (exception faite pour la Fondapol qui initie des enquêtes).

-La [LMDE](#), la Mutuelle des Etudiants, lance régulièrement des études sur la santé des étudiants à travers « l'Observatoire expertise et prévention pour la santé de étudiants » La 3^o enquête, réalisée en 2011 présentée lors des 3^o Assises de la santé des étudiants en 2011 a donné lieu à l'ouvrage « *santé et conditions de vie des étudiants* » coédité par la Mutualité française et la Rue des écoles.

-L'[Observatoire des inégalités](#), organisme indépendant, fournit des statistiques et des analyses sur les jeunes.

Certains cabinets spécialisés apportent des contributions à une meilleure connaissance de la jeunesse :

Verès consultants,

[Acadie](#),

[Trajectoires](#), etc.....

Citons aussi le site de ressources statistiques et d'analyses animé par un chercheur spécialiste de la délinquance et qui apporte des données sur les jeunes : www.laurent-muchielli.org

3.5. Organismes de statistiques collectant des statistiques jeunesse

-L'[INSEE](#) : 'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. Les statistiques publiques en France sont produites par le service statistique public constitué de l'INSEE et des SSM, services statistiques ministériels. Ces statistiques sont validées et parfois incitées par le Conseil national de l'information statistique. Qu'il s'agisse de l'INSEE ou des SSM, les statistiques produites ne sont pas dédiées aux jeunes mais l'INSEE à travers ses différentes publications, produit des statistiques par catégorie d'âges et propose des thématiques concernant les jeunes. Quant aux SSM beaucoup apportent des éclairages statistiques sur les jeunes.

-Le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative propose une compilation des principaux chiffres-clés : <http://www.jeunes.gouv.fr/Chiffres-cles.824.html>

Les sites d'organismes ministériels spécialisés proposent des statistiques concernant les jeunes :

-Ministère de l'[Education Nationale](#):

-CEREQ,

-DEPS,

-INED,

-L' INJEP coopère régulièrement avec les SSM en vue de la production d'indicateurs. A partir de 2013, dans le cadre de la coopération interministérielle il développera un tableau de bord de suivi de la politique interministérielle en s'inspirant notamment du tableau de bord européen (EU Dashboard).

3.6. Annuaire des chercheurs jeunesse nationaux

L'INJEP assure en partie cette mission et prévoit de construire un répertoire de chercheurs qui sera disponible en fin d'année 2013. Il n'y a pas de données centralisées mais l'INJEP sur son site et le site ressources jeunesses, accessible à un large public, permet à travers un classement thématique de répertorier un grand nombre de chercheurs ainsi que leurs travaux : www.ressourcesjeunesses.fr (site en cours de fusion avec www.injep.fr)

3.7. Réseau national des chercheurs jeunesse

Le principal réseau de chercheurs sur les jeunes est le réseau rassemblé au sein de l'association française de sociologie ; »jeune, âges de la vie et générations » www.afs-socio.fr

3.8. Réseaux transnationaux de recherche jeunesse pertinents au regard des réseaux nationaux

Le réseau [AISLF](#), (association internationale des sociologues de langue française), regroupe des chercheurs venus d'horizons internationaux, au sein de comité de recherche (CR). Deux CR sont plus particulièrement consacrés : le CR éducation, formation, socialisation, et le CR sociologie de la jeunesse.

Le réseau [RAY](#), research based analysis on youth in action, regroupe des représentants de 16 pays, mène des travaux sur l'éducation non formelle et réalise des évaluations des programmes « jeunesse en action » notamment en France.

Le réseau « jeunes et sociétés en Europe et autour de la méditerranée » avec l'université autonome de Barcelone, l'université de Poitiers, de Antalya, du LEST-CNRS Aix-en-Provence et de l'INJEP.

3.9. Réseaux de connaissance soutenant les politiques de jeunesse

Il n'y a pas de réseau formalisé sous le label réseau de connaissance de la jeunesse, mais le Conseil d'administration de l'INJEP vise à réunir l'ensemble des acteurs qui ont en charge les jeunes ou les questions de la jeunesse. On retrouve ainsi au sein de ce CA des représentants des structures ministérielles citées plus haut, des chercheurs, des représentants des collectivités territoriales, (association des régions de France -ARF, association des départements de France -ADF, association des maires de France -AMF, le CNAJEP et le Forum Français de la Jeunesse FFJ, initié conjointement par des mouvements et partis de jeune, : syndicats de lycéens et étudiants et mouvements politiques de jeunes.

4. Promotion et soutien des chercheurs jeunesse et autres acteurs qui travaillent pour une meilleure connaissance de la jeunesse.

L'ANR Agence nationale de la recherche peut promouvoir les travaux des jeunes chercheurs à partir du programme « jeunes chercheuses et jeunes chercheurs » L'appel à projets de 2013 est ouvert à tous les champs de la recherche : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/JCJC2013>.

-Les Rencontres « jeunes et société en Europe et autour de la méditerranée » favorisent les rencontres et communications des jeunes chercheurs. Des professionnels de la jeunesse participent également à ces rencontres.

A l'initiative du Conseil général de l'Allier et en partenariat avec l'INJEP des rencontres nationales autour du thème de la jeunesse, entre professionnels de la jeunesse et élus, ont lieu et font intervenir des jeunes chercheurs.

-Il existe aussi des observatoires régionaux de la jeunesse qui réunissent des acteurs régionaux impliqués dans des politiques ou travaux sur la jeunesse : ainsi, l'observatoire de la jeunesse en Lorraine :

[-http://www.lorraine.eu/cms/conseil-regional/jeunesse/lor-jeunes](http://www.lorraine.eu/cms/conseil-regional/jeunesse/lor-jeunes)

-L'observatoire régional de la jeunesse en Languedoc-Roussillon :

- www.crajep-lr.fr/content/observatoire-régional-de-la-jeunesse

-En région le [LERIS](#) (association loi de 1901): s'attache à mener des travaux de recherche en liaison avec des acteurs de terrain.

A Rennes une chaire « jeunesse » a été créée à l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique) avec les universités de Rennes 1 Renne2, et l'université de Bretagne occidentale, et elle propose aujourd'hui un master à des professionnels au cours d'un cursus en alternance Cette chaire a été créée en partenariat avec le Centre régional Information Jeunesse et le Conseil Régional de Bretagne.

Soutien à la mobilité et à l'amélioration des compétences des jeunes chercheurs

L'[ANR](#), agence nationale de la recherche, participe à l'internationalisation des sciences humaines et sociales en ouvrant à travers ses instances, la programmation à des scientifiques étrangers, en développant les programmes, les coopérations bi ou multi latérales afin de permettre aux chercheurs français de coopérer avec les meilleurs partenaires internationaux pour leurs projets. Les appels à projets pour 2012 portent sur des questions globales (inégalité-inégalités, par exemple) et la plupart apportent directement ou indirectement des données et analyses sur les jeunes.

5. Publications et informations disponibles dans le domaine de la jeunesse/sur la jeunesse

5.1. Collecte de données offrant des statistiques « jeunesse » à jour :

-l'INJEP procède à l'élaboration d'une série d'indicateurs à partir de l'ensemble des ressources statistiques existantes. L'objectif est d'abord de mettre à disposition du plus grand

nombre (chercheurs, politiques, responsables associatifs, citoyens) un ensemble d'indicateurs ordonnés par grands thèmes :

- éducation, formation, orientation,
- conditions de vie, travail, emploi,
- comportements, pratiques sociales,
- consommation, pratiques culturelles et sportives,
- famille et intergénérationnel,
- valeurs et engagement.

Pour chacun de ces thèmes, des indicateurs sont donnés, si possible annuels, actualisables, dotés d'une interprétation aisée. Ces indicateurs sont déclinés autant que possible au niveau régional et européen. Les dimensions du genre et du territoire sont introduites chaque fois que cela est possible. Ces indicateurs sont construits à partir de données existantes et sont élaborés par un groupe de travail dont certains membres sont producteurs de données (INSEE, DARES, DEPS) etc.... Ces indicateurs seront mis en ligne sur le site internet de l'INJEP, des illustrations cartographiques aideront à la lecture, des fiches synthétiques par thèmes seront également mises en ligne. Ces données, en français seront accessibles gratuitement.

-En septembre 2012 les éditions Autrement en partenariat avec l'INJEP ont édité un « *Atlas des jeunes en France : les 15-30 ans une génération en marche.* », plus de 120 cartes et infographies illustrent le portrait des jeunes aujourd'hui en France, portrait dessiné par une sociologue (Yaëlle Amsellem-Mainguy) et un économiste (Joaquim Timoteo.)

-Le site de l'INSEE permet d'accéder à des statistiques concernant les jeunes à partir des catégories d'âge. Par ailleurs, la catégorie « Portrait social » accessible en ligne apporte des éléments de connaissance sur les jeunes et est actualisée tous les ans. Ces publications ne sont pas spécifiquement consacrées au champ jeunesse.

-les ministères du Travail, des Affaires sociales, des Sports et de la Jeunesse emettent en ligne dans *Panorama statistique* les principales données dont ils disposent <http://www.drees.sante.gouv.fr/le-panorama-statistique-jeunesse-sports-cohesion-sociale>

- Le site du ministère de la jeunesse et des sports met par ailleurs en ligne les « chiffres clés » concernant les jeunes

5.2. Rapports jeunesse sur une base régulière

- Au niveau national

L'INJEP produit un rapport biennal. En 2012, la première édition porte principalement sur le thème : « inégalités entre jeunes sur fond de crise »,

L'ONPES produit un rapport annuel. En 2012 il porte sur « crise économique, marché du travail et pauvreté et aborde des points concernant les jeunes (hausse du chômage des jeunes, inquiétude des parents pour leurs enfants etc...),

L'INPES publie les résultats pour la France de l'enquête internationale Health Behaviour School Aged Children (HBSC) qui analyse l'état de santé des jeunes mais aussi les conditions de santé et modes de vie des jeunes.

-Au niveau régional

Il n'existe pas de rapports réguliers mais des rapports occasionnels réalisés par les Conseils économiques sociaux et environnementaux régionaux, et les Observatoires régionaux, à titre d'exemple citons l'étude « la jeunesse en Languedoc Roussillon » soutenue par l'Observatoire régional de la jeunesse.

Le rapport 2012 de l'INJEP édité à la Documentation française « *Inégalités entre jeunes sur fond de crise* »(F.Labadie) a été présenté publiquement le 4 décembre 2012.

5.3. Journaux et revues sur la recherche jeunesse

Les revues et collections de l'INJEP sont dédiées au champ jeunesse :

-La revue de recherche « *Agora débats/jeunesses* » est portée par l'INJEP. *Agora débats/jeunesses* est une revue quadrimestrielle et porte exclusivement sur le champ « jeunesse »

Elle est classée en sociologie, démographie et en sciences de l'éducation par l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Elle est éditée aux Presses de sciences po et mise en ligne progressivement sur le site Persée ainsi que sur Cairn : **www.Cairn.info** Elle est dirigée par Yaelle Amsellem-Mainguy et Marianne Autain qui animent un comité de rédaction composé de chercheurs et universitaires.

-les *Cahiers de l'action*, valorisent les travaux des chargés d'étude et de recherche de l'INJEP et sont un outil de coopération avec les acteurs de la jeunesse. (Contact : directrice de la collection : Angelica Trindade-Chadeau)

- le 4 pages « *jeunesses, Etudes et synthèses* » permet de mettre à disposition d'un large public une synthèse des travaux réalisés par les chercheurs et chargés d'étude de l'INJEP

Des revues dans le champ de l'éducation abordent les grands thèmes de l'éducation et de l'école :

-*l'Orientation scolaire et professionnelle*,

-*la revue française de pédagogie* (en ligne sur Cairn –sur abonnement),

Education et sociétés (en ligne sur Cairn, sur abonnement),

Histoire de l'éducation (en ligne sur Cairn sur abonnement),

Recherche et formation (en ligne sur Cairn),

Formation - Emploi (en ligne sur www.cereq.fr),

Société et jeunes en difficulté sejd.revues.org (11 numéros jusqu'au printemps 2011),

Des revues portées par la CNAF :

-*Politiques sociales et familiales* accueille des articles scientifiques,

-*Informations sociales* (bimestriel) (en ligne sur Cairn, sur abonnement).

5.4. Selon ces publications et collectes de données récentes : quels sont les thèmes prioritaires dans le domaine de la recherche jeunesse en France :

-inégalités,

-emploi et chômage,

-discriminations,

-adolescence,

-délinquance,

- valeurs des jeunes,

-santé des jeunes,

-pratiques culturelles des jeunes,

-genre et rapports sociaux de sexe.

6. Diffusion de la connaissance dans le domaine de la jeunesse

Le site <http://www.jeunes.gouv.fr/Chiffres-cles,824.html> met en ligne des statistiques concernant les jeunes actualisées.

Deux sites de l'INJEP diffusent des informations sur les recherches dans le champ jeunesse, ressources jeunesse, animé par G. Marquié : - www.ressourcesjeunesse.fr

-Galaxie Actu, www.injep.fr/-Site-Galaxie-Jeunesse-Actu-INJEP-animé par le centre de documentation de l'INJEP apporte également des informations sur les parutions, et contributions dans ce champ. –

-2 newsletters hebdomadaires :

-La newsletter du groupe « jeunesses, âges de la vie et générations » de l'AFS :

-La newsletter de L. Mucchielli : www.laurent-mucchielli.org

6.1. Portails informatiques et bases de données en ligne pour une meilleure compréhension de la jeunesse

Il n'existe pas de portail et de bases de données dédiées au champ jeunesse. L'élaboration d'indicateurs sur les jeunes devrait permettre de mettre à disposition d'un large public des données sous Excel, en français, téléchargeables.

6.2. Autres

- Cairn, www.cairn.info met en ligne des publications de sciences humaines francophones, sur abonnement
- Persée, www.persee.fr est un site de numérisation rétrospective de revues françaises en sciences humaines et sociales.
- Revue.org, www.revues.org est une plate forme d'Open Edition, portail de ressources électroniques.
- <http://hal.archives-ouvertes.fr> : est destinée au dépôt et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ces sites ne sont pas dédiés à la recherche sur les jeunes mais peuvent contribuer à une meilleure connaissance de la jeunesse.

7. Bonnes pratiques stimulant une meilleure connaissance de la jeunesse

Il n'existe pas de dispositif institué pour obtenir une meilleure compréhension et connaissance de la jeunesse et la rendre publique mais un certain nombre de pratiques y contribuent.

-Les « conférences-débats » mises en place systématiquement par l'INJEP lors d'une publication sont l'occasion de rencontres entre chercheurs, praticiens, politiques, responsables associatifs. Elles permettent de faire émerger des problématiques nouvelles.

-Les *Cahiers de l'action* permettent de valoriser des bonnes pratiques et sont présentées accompagnées de l'analyse d'un ou plusieurs chercheurs.

-Les Ateliers du « Fonds d'expérimentation jeunesse » (FEJ) vise à capitaliser et diffuser des expérimentations de ce fonds évaluées et analysées.

-Les « Rencontres de l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse de l'INJEP », qui ont lieu annuellement ont vocation à mettre à disposition de professionnels, d'élus, de fonctionnaires, de responsables associatifs, les éléments de connaissance sur les jeunes valorisés par l'établissement. La première de ces Rencontres a eu lieu le 4 décembre 2012 à l'occasion de la présentation du rapport « Inégalités entre générations sur fond de crise » (rapporteuse : F. Labadie).